En Nouvelle-Zélande, le gouvernement souhaite dépénaliser l'avortement

lundi 12 août 2019, par Courrier International (Date de rédaction antérieure : 6 août 2019).

Toujours considéré comme un crime en Nouvelle-Zélande, l'avortement pourrait être bientôt dépénalisé. C'est en tout cas le souhait du gouvernement, qui a annoncé qu'un projet de loi en ce sens sera examiné le 8 août par le Parlement.

Le gouvernement néo-zélandais veut dépénaliser l'avortement, annonce **The New Zealand Herald**. Lundi 5 août, le ministre de la Justice, Andrew Little, a présenté les détails du projet de loi qui constitue la première réforme majeure sur le sujet depuis 1977. Les femmes auront accès à l'avortement jusqu'à vingt semaines de grossesse sans passer par des procédures légales.

En Nouvelle-Zélande, l'avortement reste un crime mais des dérogations permettent d'y avoir droit. Les femmes enceintes peuvent ainsi y recourir si deux médecins attestent qu'une grossesse les exposerait à un risque physique ou mental. Un processus considéré comme lent et stigmatisant, selon *The New Zealand Herald*. Le projet de loi sera présenté au Parlement en première lecture le jeudi 8 août.

Des "zones de sécurité"

Parmi les dispositions de ce texte, la création de "zones de sécurité" de 150 mètres aux abords des cliniques, afin d'éloigner les manifestants pro-vie. *"Cela empêcherait les gens de distribuer des brochures ou d'approcher les femmes qui s'y rendent"*, détaille le quotidien. La décision appartiendra à la femme, en consultation avec son médecin. Lors de la présentation du projet de loi, le ministre de la Justice a déclaré :

> "L'avortement est la seule procédure médicale qui constitue encore un crime en Nouvelle-Zélande. Il est temps que cela change."

"Après des années d'abjecte inaction, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a enfin décidé d'amender la loi pénale en vigueur afin d'en retirer l'avortement", annonce **Stuff**. Pour le site d'information cependant, le projet de loi aura encore beaucoup de chemin à parcourir, notamment en raison de l'opposition *"très forte"* des conservateurs. Même chez les travaillistes, certains députés ayant de profondes convictions religieuses risquent de voter contre ou de s'abstenir.

En outre, *Stuff* regrette que des dirigeants politiques se soient longtemps cachés derrière le système de dérogations permettant aux femmes d'avorter.

> "Vous ne devriez pas avoir à mentir pour bénéficier de soins médicaux tout en redoutant de possibles poursuites pénales."

Selon des chiffres officiels, quelque 13 000 avortements ont été pratiqués l'an dernier dans le pays, dont 57 après la vingtième semaine de grossesse. *Stuff* révèle cependant que 2 500 demandes ont

été refusées au cours de la dernière décennie.

Courrier International

Abonnez-vous à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Courrier International

https://www.courrierinternational.com/article/societe-en-nouvelle-zelande-le-gouvernement-souhaite-depenaliser-lavortement